

# Le projet 2<sup>ème</sup> génération de la filière fruits

## une filière en pleine mutation



Plantation



Dispositif  
aspersion  
anti-gel



Filets anti-grêle

La région Centre est un bassin historique de production de fruits : pommes, poires, cerises et fruits rouges. La majorité de la production arboricole est réalisée dans les départements du Cher, de l'Indre-et-Loire et du Loiret. En 2006, la région comptait **320** arboriculteurs.

La production de fruits doit faire face à de nombreux arrachages. Même si la surface des vergers semble se stabiliser à **2 600** hectares de pommiers et **500** hectares de poiriers, la baisse des surfaces marque profondément l'organisation de la filière au niveau des quantités produites, et également des circuits de commercialisation.

La filière fruits bénéficie de l'expérience d'un premier projet de filière (2007-2011). Les professionnels se sont réunis afin de réfléchir à l'élaboration d'un nouveau projet de filière. L'actualisation du diagnostic rédigé en 2007 souligne les fortes évolutions de ces dernières années, notamment marquées par la disparition de plusieurs organisations professionnelles.

A partir du diagnostic, les professionnels ont porté leur attention sur la définition des enjeux des 4 années à venir.

- renforcer la compétitivité de la filière
- structurer les circuits de commercialisation
- rechercher de nouveaux débouchés
- promouvoir et encourager les démarches environnementales

Le Conseil régional a adopté ce nouveau CAP'Filière fruits le 9 décembre 2011 en le dotant d'un budget de **1,411 millions d'euros** sur les 4 ans à venir.

L'Etat (DRAAF et FranceAgriMer) soutient également la filière avec **259 450 €** en 2012, en particulier pour financer des investissements à la station d'expérimentation de la Morinière.

Le programme d'actions est défini autour de 2 axes de développement, regroupant 18 actions.

## Assurer la pérennité économique et environnementale de la filière

Cet axe regroupe 3 types d'actions :

■ La filière souhaite engager des **études** et mener des réflexions lui permettant de mieux **anticiper les évolutions** et préparer **l'avenir**.

- ▶ Dans ce cadre, une étude va être faite afin de mieux caractériser les circuits de commercialisation, d'identifier leurs pratiques commerciales et si besoin, d'adapter celles-ci au circuit visé.
- ▶ Le programme d'actions prévoit d'aider les exploitations à mieux identifier les facteurs économiques clés. Il s'agit d'améliorer la compétitivité des entreprises grâce à un calcul des coûts de production. L'accent est également mis sur la gestion des compétences, en partenariat avec les autres filières végétales.
- ▶ Un travail est mené auprès de la restauration collective et des grossistes afin de mieux valoriser les produits régionaux.
- ▶ L'innovation reste essentielle pour maintenir la compétitivité de la filière. En s'appuyant sur Végépolys, les professionnels souhaitent développer l'innovation au sein de leurs exploitations.

■ **L'expérimentation**, grâce à la station de la Morinière, constitue un axe fort du programme d'actions. Il s'agit de renforcer et de valoriser le programme d'expérimentation. La station s'attachera à favoriser le transfert de ses connaissances, inciter aux synergies entre les acteurs et à développer la veille technico économique.

■ Le **maintien du potentiel de production** reste un axe prépondérant.

Il est apparu, lors du diagnostic, que les outils de stockage sont vieillissants. Il s'agit de mener une réflexion globale sur la performance énergétique et environnementale de ces outils. A mi parcours du projet de filière, un soutien à l'investissement pourra être envisagé.

## Promouvoir l'image de la filière

La filière a peu communiqué sur ses méthodes de travail. Il en découle un déficit d'image, en particulier auprès du grand public. Les démarches environnementales des producteurs vont bien au-delà des exigences réglementaires, mais elles ne sont pas valorisées au niveau commercial.

Il s'agit de **mieux communiquer** lors des manifestations existantes ou à venir. Des supports de communication pourront être créés.

2 opérations spécifiques à la restauration scolaire vont être mises en place : « **Un fruit au centre de notre alimentation** » à l'attention des collègues et « **Des goûters tout fruit bio pour les enfants** ».

Des aides aux exploitations sont accessibles sous réserve d'adhésion à la Morinière et à un suivi technique. Les professionnels devront également répondre aux cahiers des charges des certifications environnementales.

Les aides à la rénovation et à la protection du verger sont maintenues pour les arboriculteurs en OP et les indépendants. Afin de palier aux aléas climatiques, le soutien à la protection est repris, mais les jeunes agriculteurs et les nouveaux installés seront prioritaires. L'aide sera accessible aux exploitations dans la limite de 50 % de couverture. Un bilan sera fait régulièrement pour maintenir des fonds à l'attention du public cible.

**La gestion des dossiers d'aide est centralisée à IDfel Val de Loire (Tél. 02 41 37 53 75).**

Le déploiement opérationnel est confié à :

CONTACTS

**Chambre régionale d'agriculture :**

Caroline LECACHEUX

[caroline.lecacheux@centre.chambagri.fr](mailto:caroline.lecacheux@centre.chambagri.fr)

**IDfel Val de Loire**

Hugues DECROMBECQUE

[hdecrombecque@valdeloire-fel.org](mailto:hdecrombecque@valdeloire-fel.org)

**Encart rédigé par Caroline LECACHEUX**

Chambre régionale d'agriculture du Centre

Tél. 02 38 71 91 09 - Fax 02 38 71 91 12

[caroline.lecacheux@centre.chambagri.fr](mailto:caroline.lecacheux@centre.chambagri.fr)

Crédit photos : Coveta - Chambres d'agriculture

Publication de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme  
45921 ORLEANS cedex 9

[www.centre.chambagri.fr](http://www.centre.chambagri.fr)

Directeur de publication :  
Pierre ROUSCHMEYER

Mise en page : Sylvie POUSSE  
n° ISSN 1287-8529

